



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Joliot Curie
1 rue de Chanzy
02 500 HIRSON

BTS

Maintenance des Systèmes
Option : Systèmes de production

La formation

Le métier

Le BTS Maintenance des systèmes donne accès au métier de technicien supérieur en charge des activités de maintenance des systèmes de production. Ces activités sont constituées de :

- La réalisation des interventions de maintenance corrective et préventive,
- L'amélioration de la sûreté de fonctionnement,
- L'intégration de nouveaux systèmes,
- L'organisation des activités de maintenance,
- Le suivi des interventions et la mise à jour de la documentation,
- L'évaluation des coûts de maintenance,
- La rédaction de rapports, la communication,
- L'animation et l'encadrement des équipes d'intervention.

Les débouchés

Débouchés professionnels :

Le métier s'exerce principalement dans les entreprises faisant appel à des compétences pluritechnologiques :

- Les entreprises de production industrielle,
- Les entreprises spécialisées de maintenance,
- Les sites de production aéronautique, automobile ou navale, de l'industrie chimique, pétrochimique, pharmaceutique ou agroalimentaire;
- Les sites de production de l'énergie électrique.

Poursuites d'études :

Il est possible de poursuivre en licence professionnelle (du secteur de la maintenance, de la gestion industrielle, de la production industrielle...), en licence LMD (mention sciences pour l'ingénieur par exemple) ou en écoles d'ingénieurs (éventuellement après une CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 type ATS).

La formation s'effectue sur deux années. Lors des périodes en centre de formation, elle est composée de cours d'enseignement général et de cours d'enseignement professionnel. La formation s'effectue en lien étroit avec les employeurs. Un suivi personnalisé est mis en place, des échanges réguliers entre le centre de formation et les professionnels sont planifiés.

L'accès à la formation

Il est nécessaire d'avoir moins de 30 ans et d'être au minimum titulaire d'un baccalauréat. L'admission est effective après la signature d'un contrat d'apprentissage dans une entreprise disposant d'un service maintenance.

Les équipements

Les apprentis ont à leur disposition l'ensemble des équipements du secteur industriel : les salles spécialisées d'automatisme (pneumatique, hydraulique) équipées d'automates programmables communicants, de systèmes d'analyse vibratoire, d'analyse d'huile, d'alignement laser; de surveillance par ultrasons ; mais aussi de plateaux techniques équipées de machines, de lignes automatisées et d'une cellule robotisée. Les apprentis bénéficient des services de l'établissement : salles informatiques, centre de connaissances et de culture, cafétéria, restauration, internat,...

L'alternance

Une semaine en centre de formation et une semaine en entreprise.